



Sommaire :

- *Éditorial : Encore une année de passée*
- *Fêtes et cérémonie : Le repas des anciens*
- *Affaires scolaires : Fait divers*
- *Bâtiment : Les travaux sur l'église*
- *Travaux : Inauguration place N. Bridault*
- *SIVU/C.L.S.H. : Le « tag » des enfants*
- *Travaux : Le transformateur des Billaudes*
- *Médiathèque : Merci aux bénévoles*
- *Personnel : Une nouvelle secrétaire*
- *Fêtes : Du nouveau à la salle des fêtes*
- *Travaux : Le restaurant scolaire*
- *Informations : La CAF du Loiret*
- *Sécurité : L'arrivée du défibrillateur*
- *Travaux : Les passages P.M.R. et le vestiaire du stade*
- *Fêtes et culture : Le calendrier*
- *Sécurité communale : Le P.C.S.*
- *Visite : Le Pays Loire Beauce*
- *Fleurissement : Le concours des maisons fleuries*

ÉDITO: Encore une année de passée

Une année s'achève mais nos actions ne ralentissent pas. Malgré un budget bien qu'incertain suite aux réformes des collectivités territoriales, nous avons poursuivi nos investissements en cherchant des subventions et des solutions internes autant que possible.

Il est évident que la gestion devient plus complexe dès l'instant que les financements ne « coulent pas à flot ». Les choix dans les actions sont plus délicats et plus controversés, sachant que les municipalités doivent faire face à un accroissement des transferts de charges de l'état vers les collectivités locales. Je tiens donc à remercier, les élus, qui ont beaucoup donné de leur temps pour que les modifications aient lieu, et les personnels qui ont relevé les défis :

- travaux sur la toiture, la porte d'entrée et les équipements supplémentaires dans les deux salles de la cantine;
 - négociation lancée avec les autres communes pour que Messas soit soutenue dans ses dépenses liées à la présence d'enfants extérieurs;
 - prise en compte des activités culturelles supplémentaires pour les enfants de l'école grâce aux actions menées par la CCCB;
 - travaux effectués au vestiaire du stade en vue d'une utilisation plus fréquente de celui-ci. Nous avons obtenu d'ors et déjà un accord de subvention de la part du Sénateur Sueur pour la réalisation du terrain de pétanque et espérons avoir une réponse positive du Conseil Général et du Syndicat du Pays Loire Beauce;
 - travaux sur la nouvelle place Narcisse Bridault, permettant une meilleure utilisation de cet espace;
 - le lotissement doit débuter en février. Le responsable d'OR-LIM m'a affirmé que l'achat des terrains aura lieu dès la mi janvier;
 - le syndicat des eaux Baule Messas a voté le lancement d'appel d'offre pour l'exécution des travaux de l'eau potable et de l'assainissement;
 - l'architecte de l'église nous soumettra prochainement le projet d'appel d'offre pour les travaux de restauration.
- Et bien d'autres actions que vous allez découvrir tout le long de ce numéro.
- Par anticipation, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les Messassiennes et Messassiens.
- Shiva CHAUVIERE

FÊTES ET CÉRÉMONIE : Le repas des anciens

C'est le 16 octobre que le traditionnel « repas des anciens » s'est déroulé à la salle des fêtes. Les élus ont accueilli les participants et assuré le service d'un repas dont le menu a été apprécié. Si au dehors les premières fraîcheurs ont fait leur apparition, à l'intérieur le groupe « Gérard musique » a chauffé la salle pour le plus grand plaisir des convives. Bien entendu, pas de « repas des anciens » sans qu'il ne se termine par quelques tours de piste. « Gérard musique » a donc sorti sa panoplie musette. A l'année prochaine !



Marie Dugand

aFFAIRES SCOLAIRES : Fait divers

Nous avons à déplorer plusieurs intrusions dans l'école au cours de ces derniers mois.

Il a été constaté que certaines de celles-ci ont été réalisées sans effraction, ce qui laisse supposer que les malfaiteurs sont en possession d'une clé ou d'un passe. Cet état de fait a conduit la commune à refaire l'ensemble des clés pour un coût de 3 000,00 €.

Les services de gendarmerie ont été saisis par dépôt de

plainte et l'affaire suit son cours. Nous pouvons déplorer qu'aucun « sanctuaire » ne soit à l'abri de la malveillance et qu'une école, élément indispensable à la préparation de notre jeunesse, ne puisse être dispensée de subir de tels agissements.

Gilles Elie

bÂTIMENT : Les travaux sur l'église

A l'issue d'un appel d'offre, la municipalité a retenu le cabinet d'architecte Trouvé pour suivre les travaux sur l'église.

M. Trouvé va prochainement présenter à la commission le D.C.E., à l'issue de quoi nous pourrions faire appel aux entreprises pour qu'elles nous fournissent leur proposition.

Quant aux demandes de subventions pour la première tranche des travaux (toiture et charpente), elles ont été demandées au Conseil Général et à la Préfecture à titre exceptionnel.

Les délais liés au traitement des dossiers ne vont certainement pas permettre de commencer les travaux d'ici la fin de l'année comme nous le souhaitons. Le Conseil Général va prochainement voter

la subventions mais ne sera pas en mesure de nous verser les 60% d'avance sur celle-ci avant la clôture de l'exercice budgétaire.

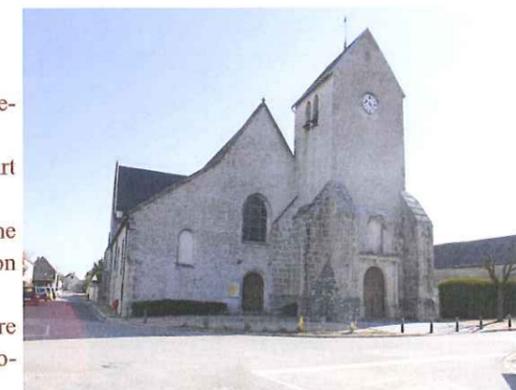
Pour ce qui concerne la deuxième tranche conditionnelle (le traitement des plâtres), les demandes de subventions vont bientôt partir,

- au Conseil Général;
- à la Préfecture;
- au titre de la réserve parlementaire;
- à la sauvegarde de l'Art français;
- à la fondation du patrimoine pour lancer une souscription publique.

Dans une situation financière difficile, tant au niveau natio-

nal, qu'europpéen, nous ne pouvons pas préjuger du résultat de nos demandes. Néanmoins nous ferons tout notre possible pour la réouverture de l'église.

Patrick Duchez



tRAVAUX : Inauguration de la place Narcisse Bridault

En présence de monsieur Claude Bourdin, Conseiller Général, des maires et des élus des environs et de son Conseil municipal, madame Chauvière a procédé à l'inauguration de

la place Narcisse Bridault en cette soirée du 03 novembre 2011.

La pluie n'a pas empêché le dévoilement de la plaque qui fixe définitivement un nom à notre place.

Les travaux ont consisté à réaliser un parvis largement éclairé, à créer des emplacements de parking, à mettre en place un fleurissement par jardinières suspendues à des barrières et équipées d'un arrosage automatique. Et pour rappeler que notre village a un passé de vignoble, un pressoir illuminé et garni de fleurs a également été installé.

Les travaux ont été subventionnés par la Préfecture au titre de la D.E.T.R.

Patrick Duchez



sIVU/C.L.S.H. : Le « tag » des enfants

Le « tag » est habituellement le malvenu, sauf lorsque les enfants de Messas, qui ont participé au Centre de Loisirs Baule-Messas, se mettent à la « peinturlure ».

Il en ressort une fresque aux couleurs explosives qui apporte sa touche d'originalité dans le paysage Messassien.

C'est en arrivant sur Messas par la route de Vernon que vous pourrez contempler l'œuvre adossée au mur du terrain de tennis.

Merci aux enfants pour ce travail remarquable qui méritait une place de choix.

Et merci aux personnels encadrant du SIVU/CLSH qui occupent les enfants de façon aussi remarquable.

Gilles Elie



tRAVAUX : Le transformateur des Billaudes



Il a été le support aux échanges épistolaires entre les amoureux du quartier des Billaudes, voire du Pressoir Bézard, dans un temps maintenant révolu.

Comme le seul endroit où l'on peut conserver le souvenir d'une amourette c'est « le cœur », nous pouvions sans peine faire disparaître ces témoignages d'anciennes passions.

C'est chose faite par l'employé municipal Emmanuel qui a redonné un air de jeunesse au transformateur.

PS : Si des amoureux de Messas veulent déclarer leur amour, qu'ils passent retirer du papier en mairie, c'est gratuit, et la « belle » sera plus sensible en recevant une lettre qu'en découvrant son prénom étalé à la peinture sur un transformateur électrique.

Patrick Duchez

mÉDIATHÈQUE : Merci aux bénévoles

Après de nombreuses années passées au service de la bibliothèque de Messas puis de sa Médiathèque, mesdames **Martine Girault** et **Jocelyne Coutard**, pour raisons personnelles, ont décidé de mettre fin à leur bénévolat.

La municipalité tient à les remercier chaleureusement pour le temps consacré à la gestion du fond et à la tenue des permanences. Elles ont fait preuve d'une grande disponibilité qui s'est toujours exprimée dans la bonne humeur.

Merci à toutes les deux et bonne continuation dans vos nouvelles occupations.

Ces départs nécessitent de faire appel à des bénévoles pour assurer les ouvertures de la Médiathèque. Il serait dommage qu'après les travaux pour la réalisation de ce service public, en partenariat avec la Communauté de communes, nous ne puissions assurer son fonctionnement normal.

Si vous pensez que vous pouvez consacrer quelques heures par mois pour votre commune, venez offrir vos services à la Médiathèque de Messas.

Merci d'avance

Patrick Duchez

pERSONNEL : Une nouvelle secrétaire

Depuis le mois de septembre, Maria-Pia Barbati-Flayelle tient un des deux postes du secrétariat de mairie.

Elle réside à Gien et effectue chaque jour le trajet pour se rendre à son travail.

Elle possède une formation d'assistante de direction.

Venant du secteur privé, elle découvre les arcanes de l'administration territoriale.

Nous lui souhaitons une bonne adaptation à son nouveau poste.



Page 3

fÊTES ET CÉRÉMONIE : Du nouveau à la salle des fêtes

Un nouvel équipement trône dans la cuisine de la salle des fêtes : le lave-vaisselle.

Il fallait apporter un peu de modernité aux locataires de la salle. Ainsi, après une réunion entre amis, les hommes ne seront plus obligés de passer leur fin de soirée à la plonge.

L'appareil soulagera les travaux ménagers et permettra de mieux profiter des instants de loisirs et de convivialité.

Marie Dugand



tRAVAUX : Le restaurant scolaire

Après l'acquisition de matériels pour personnes à mobilité réduite, une rampe en béton a été installée. La mise à la terre des installations électriques a été entièrement reprise.

des plus petits, les travaux sur le bâtiment de restauration sont réalisés.

Le toit de la cuisine a été entièrement changé par la pose d'ardoises pour faire disparaître les infiltrations d'eau de pluie et les plaques en fibrociment. Les chenaux ont, eux aussi, été remplacés.

La porte d'entrée du restaurant a été également changée et, pour répondre aux obligations d'accès pour les



Cette opération a été financée à l'aide

d'une subvention

D.E.T.R. de la Préfec-

ture et d'une autre

subvention venant de

la réserve parlementaire

de monsieur le

Député Carré. Ainsi,

son coût a été largement

diminué au regard de notre budget.

Alain Meyer

iNFORMATIONS : La C.A.F. du Loiret

Connaissez-vous le R.S.A. activité ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles.

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant... le montant du RSA est adapté à votre situation et vous apporte un complément de revenus.

Pour en savoir plus faites le test RSA sur www.caf.fr ou adressez-vous à votre caisse d'allocations familiales au : 08 10 25 45 10

Connaissez-vous l'Allocation Journalière de Présence Parentale (A.J.P.P.) ?

Elle vous concerne si :

- votre enfant à charge à moins de 20 ans;

- est gravement malade, accidenté ou handicapé;

- vous cessez ponctuellement votre activité professionnelle ou votre recherche d'emploi pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant de soins contraignants et la nécessité de votre présence après de lui.

C'est le médecin conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis. Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en faire la demande adressez-vous à votre caisse d'allocations familiales.

Tél : 08 10 25 45 10

ou téléchargez l'imprimé sur le site www.caf.fr

sECURITE : L'arrivée du défibrillateur



Le 03 novembre dernier, après des démarches entreprises par Etienne Coutan, l'adjoint aux travaux et à la sécurité, le Président du Lions Club remettait à madame le maire un défibrillateur en présence de nombreux invités.

Cet appareil, à ce jour indispensable pour sauver des vies humaines, sera prochainement installé sur le lieu le plus approprié.

La municipalité tient à remercier l'association du Lions Club pour la générosité dont elle vient de faire preuve à l'égard de la commune.

Une instruction sur l'utilisation de cet appareil sera prochainement proposée aux Messassiens.

Patrick Duchez

tRAVAUX : Les passages pour P.M.R. et le vestiaire du stade

Passages P.M.R. : Suite à plusieurs réunions de la commission sécurité durant l'année 2010, il a été étudié de mettre en place des passages pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) suivant le plan prévu par la DDT pour l'accessibilité par tous des bâtiments publics et des commerces.

Il a été réalisé 4 passages au centre bourg

La maçonnerie des bordures a été exécutée par l'entreprise VERGER, le décaissement et le revêtement en enrobé froid, sans oublier la pose de bandes podotactiles, ont été entièrement à la charge des employés communaux

Les sorties de la place Narcisse BRIDAULT et le passage protégé de la mairie ont été faits.

Le vestiaire : Dans le cadre du projet du nouveau terrain de boules au stade, la commission travaux a proposé au Conseil municipal de créer des toilettes pour handicapés dans l'espace non utilisé du foyer.

Cette réalisation a vu le jour juste avant la fête de l'océan, ce qui a facilité l'organisation de cette manifestation.

Dernièrement nous avons rétabli l'éclairage du stade avec la



remise en fonctionnement de 4 projecteurs sur 6 existants. Il nous reste à remplacer 2 projecteurs défectueux

Dernier détail important sur le projet, dès réception du devis, il nous restera à réaliser le terrassement du terrain de boules.

Etienne Coutan

fÊTES et CULTURE : Le calendrier

TONIK :

La journée du 15 novembre à la Ferté-Saint-Aubin a été une réussite grâce au spectacle époustoufflant de la diva Dalida.

La prochaine sortie est prévue le **25 mars 2012** à Chécy pour assister à un voyage musical de l'Himalaya au Pays du Soleil Levant. Le prix est fixé à 44 €.

Vous recevrez prochainement le formulaire de réservation dans vos boîtes aux lettres.

SOIRÉE OPÉRETTE :

A ne pas rater !

Samedi 10 décembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Entrée 8 €

Pensez à réserver au : 02.38.44.53.02 (places limitées).

Marie Dugand

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

Samedi 17 décembre à 11 heures à la salle des fêtes.

CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL :

Le jury passera dans la journée et la soirée du **20 décembre**.

VŒUX DU MAIRE :

Jeudi 12 janvier 2012 à 19 heures à la salle des fêtes.

APRÈS-MIDI MUSICAL :

Mercredi 18 janvier à la salle des fêtes, animé par le groupe « Gérard musique ». Avec galette des rois et cidre. Entrée 3 €

sECURITE : Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Suite à la loi de la modernisation de la sécurité civile, il a été demandé aux maires de réaliser un plan communal de sauvegarde englobant l'ensemble des risques encourus sur leur territoire respectif.

Ce plan a été approuvé au dernier conseil municipal du 24 octobre et sera présenté à la préfecture et la DDT.

Il comprend les aléas du nucléaire, des conditions climatiques, du transport des matières dangereuses et de la pandémie grippale.

Il permet de s'organiser au niveau communal en prévoyant un système d'alerte de la population complété par des fiches actions recensant les moyens disponibles et les attitudes à avoir en fonction de la nature de l'alerte. Il est mis en œuvre par une cellule de crise constituée en mairie.

Ce plan est actualisé au fur et à mesure des évolutions.

Vous pouvez déclarer en mairie des informations qui vous semblent utiles pour notre plan de sauvegarde.

Etienne Coutan

VISITE : Le Pays Loire Beauce

Le mercredi 19 octobre, les représentants du Pays Loire Beauce, sous la Présidence de M. Philippe Cuillerier, se sont réunis à la salle des fêtes communale.

Le plan d'actions de ce syndicat a été présenté aux élus du Pays qui sont venus nombreux assister à la séance.

A l'issue de cette présentation studieuse, madame le maire et les membres de la municipalité ont offert le verre de l'amitié aux élus présents.

C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons les réunions de ce syndicat.

Patrick Duchez



fLEURISSEMENT : La remise des prix des maisons fleuries



Les amoureux de belles plantations étaient présents le 19 novembre à la salle des fêtes pour la remise des prix des maisons fleuries.

De nombreuses récompenses ont été distribuées pour remercier celles et ceux qui participent à l'embellissement de Messas.

Cette année, dans le cadre du développement durable, outre des plantes, des binettes ont été remises aux lauréats par madame le maire et Marie-Claude Lebrun, la Présidente de Fleurs et Nature.

Monsieur Meyer, l'adjoint au fleurissement en a profité pour présenter en quelques mots le futur projet de « zéro pesticides » auquel la commune va adhérer dès l'année prochaine.

Il remercie les membres de la commission fleurissement pour l'aide apportée à l'organisation des manifestations.

Patrick Duchez

MAIRIE DE MESSAS

3, rue de la Margottière 45190 MESSAS

Téléphone : 02 38 44 53 02

Télécopie : 09 70 62 90 63

Messagerie:mairie.de.messas@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi : 14h-18h30

Mardi : 9h00-12h30

Vendredi:9h00- 12h30 et 14h00- 17h00

Retrouvez-nous sur le Web

www.messas.fr

mESSAS DISCUTE n°8

Novembre 2011

Directeur de Publication :
Shiva Chauvière, Maire de Messas

Rédaction, conception et mise en page:
Commission communication

Impression: Mairie de Messas

Dépôt légal à parution: Mairie de Messas